

Décret

Générale

colonial

## Décret n° 26 Le décret portant modification à la loi du 29 juillet 1881 modifiée par la loi du 29 mai 1941

n° 26 Le

Ministère  
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication  
26 juillet 1941

Numéro JO  
n° 537 du 31/08/1941

Date du numéro  
31 août 1941

### VISAS

Nous, Maréchal de France, Chef de l'Etat Francais, Le Conseil des Ministres entendu

### TEXTE INTÉGRAL

Art. 1, — En ce qui concerne les colonies et territoires sous mandat relevant du Secrétariat d'Etat aux colonies, il est ajouté à l'article 26 de la loi du 29 juillet 1881, modifié par la loi du 29 mai 1941, un alinéa 2 ainsi Conçu : & Sera punie des mêmes peines l'offense par vestes envers le Chef de l'Etat, lorsqu'elle aura été commise publiquement, Art. 2, — Le présent décret sera publié au Journal officiel et exécuté comme loi d'Etat

.PH. PÉTAINPar le Maréchal de France  
Chef de l'EtatfrançaisLe Garde des sceaux.Ministre Secrétaire d'Etat à la justice  
Joseph BARTHÉLÉMYLe Contre-Amiral  
Secrétaire d'Etat aux colonies.

**PLATON**